



Les Nouvelles de Mélagues – Mai 2023

Un jardin, des fleurs..

Mairie de Mélagues



Le Bourg, 12360 Mélagues

Tél: 0565995303

mardi 10h à 14h

samedi 15h à 17h

commune.melagues@gmail.com

www.melagues.fr

Cyber-base de Mélagues



Horaires

mardi 13h – 17h

mercredi 13h - 17h

jeudi 13h - 17h

Tél: 0565995410

mairie.melagues@orange.fr

Gîtes de Cartayrade



Hendrik & Dorine Brakel

Cartayrade – Rials

12360 Mélagues

0685362074 ou 0608312424

info@cartayrade.com

www.cartayrade.com

Volailles de Brioges



Sylvie et Jean-Louis Rivemale

Brioges, 12360 Mélagues

tél: 0982123996

Port: 0687250205 - 0683060896

volaillesdebrioges@orange.fr

De retour

Après un numéro maigrelet en janvier, et trois mois d'interruption totale, « Les Nouvelles de Mélagues » sont de retour. « Déjà ! » diront les uns ; « enfin », penseront les autres, selon qu'ils apprécient ou non les efforts de ce mensuel, qui cherche à réaliser une synthèse consistante entre un journal d'information et un média d'opinion. Au moment de reparaître, il est temps de tenter une estimation du nombre de lecteurs réguliers. Compte tenu d'une diffusion d'environ 35 exemplaires via internet, d'autant en dépôt au tabac-presse de Brusque et d'un nombre équivalent acheminé par courrier postal, le tirage mensuel est donc d'environ 105 numéros (sans compter les demandes postérieures qui sont chaque fois satisfaites). Selon l'estimation habituelle que met en avant l'ensemble de la presse, chaque numéro est lu par 3 personnes. À cette aune, le nombre total de lecteurs peut être évalué à 315 pour chaque numéro. C'est très honorable pour un petit mensuel gratuit, sans sponsor et sans publicité !

Une odyssée médicale

C'est celle que j'ai vécue de début janvier à fin avril 2023, soit un laps de temps de 4 mois, qui ont été nécessaires pour déterminer quelle maladie m'était tombée dessus et comment j'allais m'en relever.

En fait tout a commencé fin décembre, par l'accumulation d'une grande fatigue, qui m'a laissé épuisé et sans aucune énergie. Puis, début janvier, est survenue une infection « carabinée », d'origine virale, aux conséquences inquiétantes, au point que j'avais le plus grand mal à me déplacer, et que tous mes efforts physiques s'accompagnaient de vives douleurs.

À ce stade, j'ai été hospitalisé à la polyclinique de Bédarieux, et pris en charge par le réseau médical du Biterrois, lequel a procédé par élimination. À grand renfort de scanners, d'échographies et de biopsies, tous les organes de mon corps ont été scrutés : poumons, foie, rate, reins, cœur, voies urinaires, intestins... Je dispose d'un stock inépuisable d'images – à la seule exception de mon cerveau, qui n'a pas eu l'heur d'intéresser le corps médical.

En fin de compte, un scanner suivi d'une biopsie ont révélé une ostéolyse, dans le côté gauche du médiastin, située sur la clavicule, et prolongée sous le sternum par un « voile » ayant tout l'aspect d'une tumeur. La biopsie a révélé que la tumeur était bénigne. J'ai eu droit, à six semaines d'intervalle, à deux passages au scanner à résonance nucléaire, appareil privé, localisé au voisinage de l'hôpital de Béziers. Le deuxième passage dans le scanner a révélé que la « pseudo-tumeur » (c'est le terme même du spécialiste qui m'a pris en charge) avait considérablement régressé. Dans ces conditions, il a sagement décidé de laisser faire la nature. Je n'ai donc aucun traitement, et j'aurai un contrôle de sécurité en septembre. L'ostéolyse est très bien décrite dans le Larousse médical : c'est une sorte d'émiettement de l'os, mais localisé

Le temps de mai

La météo s'ingénie à nous étonner de ses caprices. Certes, les températures se sont rassérénées, mais le soleil poursuit ses parties de cache-cache. La pluie est souvent présente, non pour approvisionner nos nappes phréatiques, car le déficit persiste, mais pour assurer de fréquents arrosages : avec la chaleur revenant, les jardins restent verts, et l'herbe pousse de plus belle. Certains jours, l'orage menace, mais jusqu'ici sans conséquences. Et nous voici, après ce printemps morose, aux portes d'un été qui reste sibyllin.

L'EHPAD de Brusque

La cacophonie continue à propos du destin de cet EHPAD.

a) la communauté de communes a fait réaliser une simulation architecturale pour envisager comment récupérer les 30 lits de Brusque afin de les répartir sur les EHPAD du Sherpa. Résultat : sans toucher aux parties communes, Camarès pourrait ajouter 15 lits, et Belmont, 6. Donc, perte de 9 lits sur les 30. Coût : 100 000 € par lit supplémentaire pour réaliser 21 chambres. Total : 2 millions 100 000 €.

Cela, sans prendre en compte les adaptations des parties communes, ni le recrutement d'agents supplémentaires. On peut s'attendre à devoir multiplier la somme par 3. Total : environ 6 millions d'euros.
Bref, la simulation révèle les faiblesses de cette non-solution.

b) la mairie de Brusque : semble avoir fait le choix de déplacer son EHPAD à l'ancien pensionnat St Thomas. Celui-ci offre de nombreux avantages : il appartient à la mairie, les travaux nécessaires pour accueillir 30 lits sont facilités, la structure actuelle reste solide, l'espace est beaucoup moins mesuré, les pensionnaires de Ste Foy ne seraient pas déplacés au cours des travaux.

La mairie, à mon avis, devrait donc exposer son projet à toute la population. Ce serait le préambule à une étude architecturale.

c) l'association : elle lance une pétition pour défendre son EHPAD, et prend contact avec la presse. C'est exactement ce qu'il faut faire. Elle doit aussi, à mon avis – avec les arguments que fournit l'ex-pensionnat St Thomas – demander à être reçue par le président du Département.

d) lequel Département doit cesser d'entretenir la confusion autour du mot « territoire » : la localisation de l'EHPAD doit rester Brusque. Par ailleurs, l'idée de différencier l'accueil autour des 30 lits n'est pas à rejeter. C'est une ouverture possible (accueil de jour, temporaire, handicap ...).

e) l'UDSMA : continue d'affirmer que la rentabilité d'un EHPAD n'est plus possible avec 30 lits – il en faudrait 40 à 45 ! Mais en Aveyron seulement, combien d'EHPAD ont moins de 30 lits ? Le souci de rentabilité ne doit pas être le seul argument d'un service.

Au cours de la réunion du 24 mai à Brusque, en présence du président du Département, Cyril Touzet a rappelé que le Sherpa était déficitaire. Il aurait pu ajouter que tous les EHPAD de France le sont ou risquent de l'être : c'est une énorme épine dans le pied de l'État, qui devra bien prendre les décisions nécessaires, « quoi qu'il en coûte ». La nation a un devoir impérieux à l'égard de ses anciens. Quelles conclusions en tirer ? Celles que je m'évertue à préconiser. Il faut que la mairie et l'association défendent le transfert à St Thomas. Mais à présent, le temps presse. Contrairement aux affirmations antérieures de la com'com', rien n'est encore acté. Car c'est en septembre que le Département prendra sa décision. Nous n'avons plus que 4 mois de sursis pour démontrer la cohérence du projet de transfert. Sinon, les 30 lits disparaîtront de Brusque d'ici 2 ou 3 ans. Et sans retour !

Une absente

Je la déplore année après année : celle du bleuet, cette humble fleur sauvage, devenue un emblème national. Alors que le coquelicot a résisté, les pesticides ont réussi à éradiquer le bleuet de France. Pas totalement, cependant : ces jours-ci, j'en ai trouvé un pied au bord d'un chemin. Mais un seul, bien fragile pour espérer un retour.

Par ailleurs, ce matin au petit déjeuner, j'ai découvert que nous consommons du beurre belge (d'ailleurs excellent). Qu'est-ce à dire ? Notre agriculture productiviste (qui se dit « raisonnée ») ne serait donc plus en mesure de répondre à nos besoins alimentaires les plus banals ?



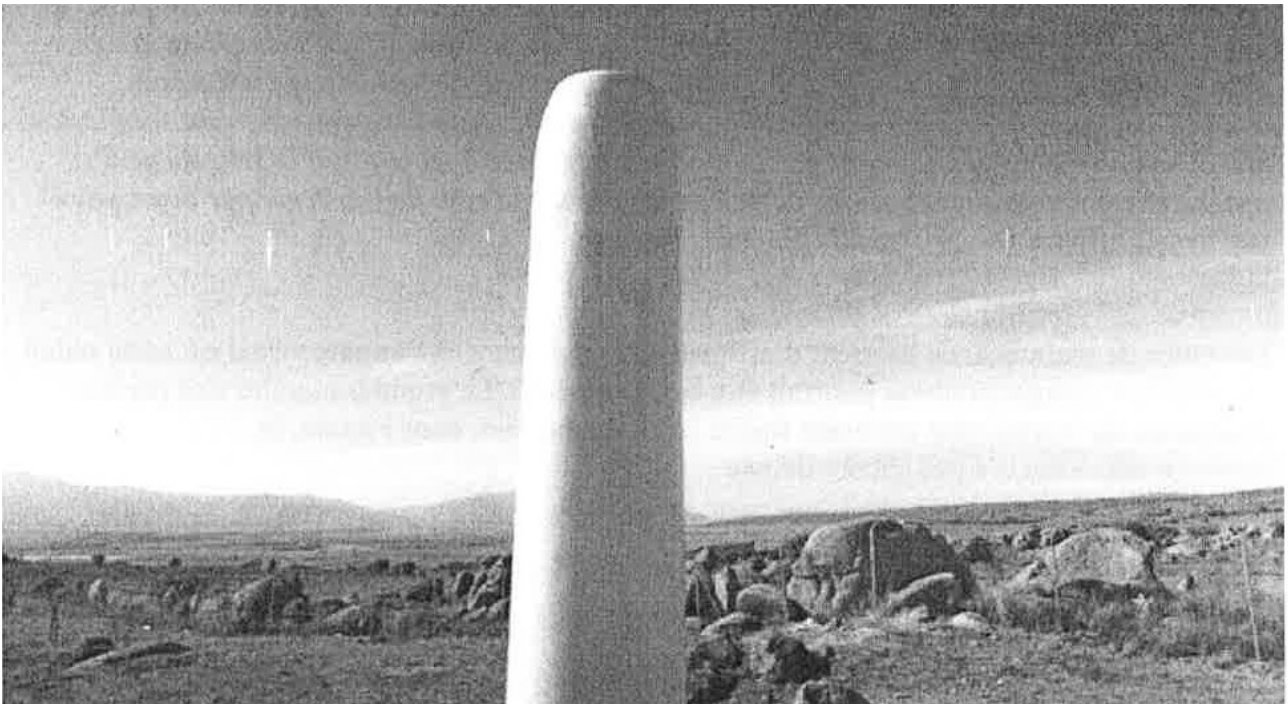
Parcs éoliens

Le premier, celui d'Engie, fonctionne harmonieusement. On peut le visiter librement, à pied ou avec un véhicule adapté.

Le deuxième, celui d'Arkolia, ne va pas tarder à être construit. Il sera parallèle au premier. Ensemble, ils assureront, en ces temps de « vaches maigres », l'autonomie financière de la commune, condition de sa survie.

Des éoliennes « de jardin » ?

Mais la recherche sur l'éolien continue. Voici un article de presse décrivant un nouveau type, qu'on pourrait appeler « l'éolienne de jardin ». C'est un projet espagnol. On peut regretter que la recherche française ait abandonné tous les siens. En fait, ce serait peut-être un substitut aux panneaux solaires sur les toits.



ENERGIES RENOUVELABLES - En Espagne, une société développe des éoliennes sans pale. Une innovation certes moins productive que les modèles classiques, mais moins coûteuse et plus discrète.

LT - Publié aujourd'hui à 09h42

Un mât à la forme légèrement conique de 2,75 mètres de hauteur qui se met à osciller sous l'effet du vent : c'est peut-être l'éolienne du futur. Ses inventeurs sont espagnols, ils ont voulu apporter des solutions aux nuisances engendrées par les éoliennes traditionnelles.

"Comme il n'y a pas d'hélice, pas d'élément qui tourne à grande vitesse, il ne peut pas y avoir d'accident avec des oiseaux, des chauves-souris ou n'importe quel autre animal volant. Et en plus, on réduit considérablement les nuisances sonores", explique David Yanez Villarreal, cofondateur de l'entreprise Vortex.

TOU TEL'INFO SUR

Mais comment ce grand mât de plastique, appelé Vortex, parvient-il à produire de l'électricité ? Jorge Galindo Munoz, ingénieur, nous explique avec un modèle miniature, dans le reportage de TF1 en tête de cet article :

"Comme vous pouvez le voir, la partie la plus importante se trouve à l'intérieur. Nous avons placé un alternateur et un système d'aimant qui vont générer de l'électricité dès que la tête du Vortex va se mettre à osciller de quelques degrés sous l'action du vent".

Cette nouvelle technologie est mise à l'épreuve grâce à un tunnel à vent dans les locaux de l'entreprise.

"Le courant d'air qui est généré ici va circuler dans ce couloir avant de se rabattre vers cette zone centrale et cette grille qui permet d'éliminer les turbulences", montre Susana Del Pozo Aguilera, chercheuse à l'université d'Avila, dans notre reportage.

Des éoliennes moins coûteuses mais produisant moins

Avec un courant d'air de quinze km/h, le Vortex produit 100 watt, de quoi alimenter cinq à dix lampes basse consommation dans une maison. C'est environ 30% d'énergie en moins qu'une éolienne conventionnelle mais selon son créateur, cette technologie a d'autres atouts.

"Les moulins à vent, comme on les appelle ne marchent bien que si le vent souffle dans une direction bien précise. Notre machine, elle, fonctionne quel que soit le sens du vent et comme elle coûte beaucoup moins cher, on peut diviser le coût de l'énergie par deux, voire par trois", affirme David Yanez Villareal.

LIRE AUSSI

Les coûts de maintenance baissent drastiquement également et l'impact visuel est aussi réduit. Le coût de l'énergie produite pourrait être baissé de 40%. Le premier marché visé par les inventeurs du Vortex sera celui des foyers individuels mais, pour l'heure, la commercialisation n'a pas encore débuté.